

Le canton du Cateau-Cambrésis rejoindrait la 18^e circonscription

Hier sont parues au Journal Officiel les conclusions de la commission Guéna, chargée de veiller à « l'impartialité » de la nouvelle carte des circonscriptions législatives envisagée par le gouvernement. Une commission qui a fait des propositions différentes de celles d'Alain Marleix, secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales, dans trente-cinq départements, formulé des suggestions dans dix-sept autres et entériné sans réserve les propositions gouvernementales dans les quarante-huit derniers. Qu'en est-il des circonscriptions du Cambrésis et de l'Avesnois ?

Il faut avant tout rappeler que le gouvernement a souhaité opérer un redécoupage des circonscriptions législatives, afin - « officiellement, du moins ! », raille-t-on dans l'opposition - de faciliter l'entrée d'autres députés représentant les Français de l'étranger et l'outre-mer. Le nombre de circonscriptions ne devant pas dépasser 577, il faut donc en supprimer parmi celles existantes. Et c'est à Alain Marleix, secrétaire d'État en charge des collectivités territoriales, qu'a été confiée la paire de ciseaux...

Le Nord figure parmi les plus concernés des départements de l'Hexagone par le redécoupage. Faute de croissance démographique,

il passera ainsi de vingt-quatre à vingt et un députés. Outre le Dunkerquois et la métropole lilloise, c'est aussi l'ensemble formé par l'Avesnois et le Cambrésis qui fera les frais de ce charcutage, avec une disparition et une redistribution des cartes dans les 22^e et 24^e circonscriptions.

Où en est-on ?

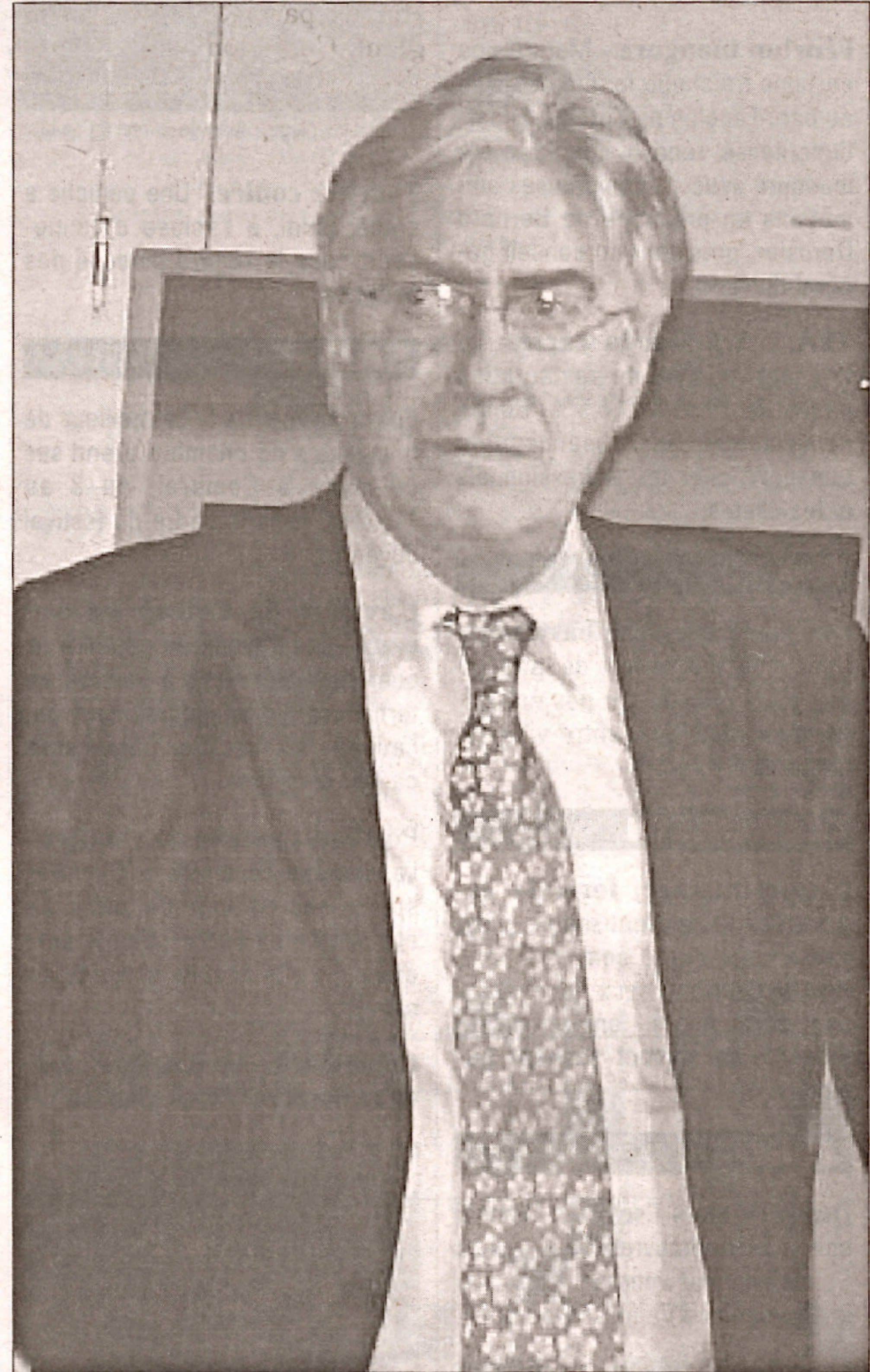
Aujourd'hui composée des cantons de Berlaimont, Carnières, du Cateau-Cambrésis, Quesnoy-Est, Quesnoy-Ouest et Solesmes, la 22^e deviendrait 12^e, perdant au passage le canton du Cateau (arrivant dans le giron de la 18^e, détenue par François-Xavier Villain et se composant actuellement des cantons Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Clary et Marcoing), mais gagnant ceux d'Avesnes-sur-Helpe Sud et Landrecies (qui appartiennent pour le moment à la 24^e circonscription du socialiste Jean-Luc Pérat).

Et si Christian Bataille continue de déplorer la disparition de trois circonscriptions dans le Nord, ce qui va selon lui entraîner des « inégalités » (alors qu'en raison de ses difficultés, le département aurait selon lui et bien d'autres élus, eu besoin de voir sa représentation renforcée !), il estime que le redécoupage opéré dans l'Avesnois-Cambrésis débouche pour autant « sur un résultat honnête et républicain ». Et d'argumenter : « Récupérant le canton du Cateau, la 18^e circonscrip-

tion, sur laquelle veille François-Xavier Villain, est plutôt ancrée à droite. Mais les deux autres circonscriptions qui nous sont proposées, dont la 12^e, qui deviendrait la mienne, sont plutôt favorables à la gauche. Ce découpage me semble donc respectueux des équilibres républicains. Du moins ici ! »

« Ce redécoupage me semble respectueux des équilibres républicains », dit Christian Bataille.

Car comme le dit le député socialiste, « il y a toujours un avantage pour celui qui tient la paire de ciseaux », et c'est d'ailleurs bien ce que regrettent la plupart de ses camarades du PS, estimant les redécoupages « scandaleux », pour offrir « un bouclier électoral » à la droite. Et de fustiger le fait que « demain, il faudra que la gauche fasse plus de 51 % des voix pour obtenir une majorité à l'assemblée nationale, alors qu'avec moins de 49 % la droite se garantira une majorité ! » Le Parti socialiste - qui regrette qu'il y a quelques mois que plus de vingt des circonscriptions susceptibles d'être supprimées soient détenues par la gauche, contre moins de dix pour la droite - envisagerait de saisir le conseil d'État. ■ H. FÉ.



Christian Bataille estime que ce redécoupage serait « honnête et républicain ».